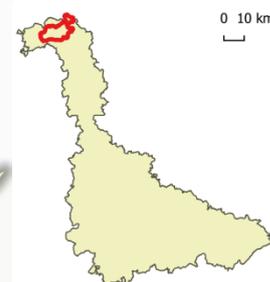
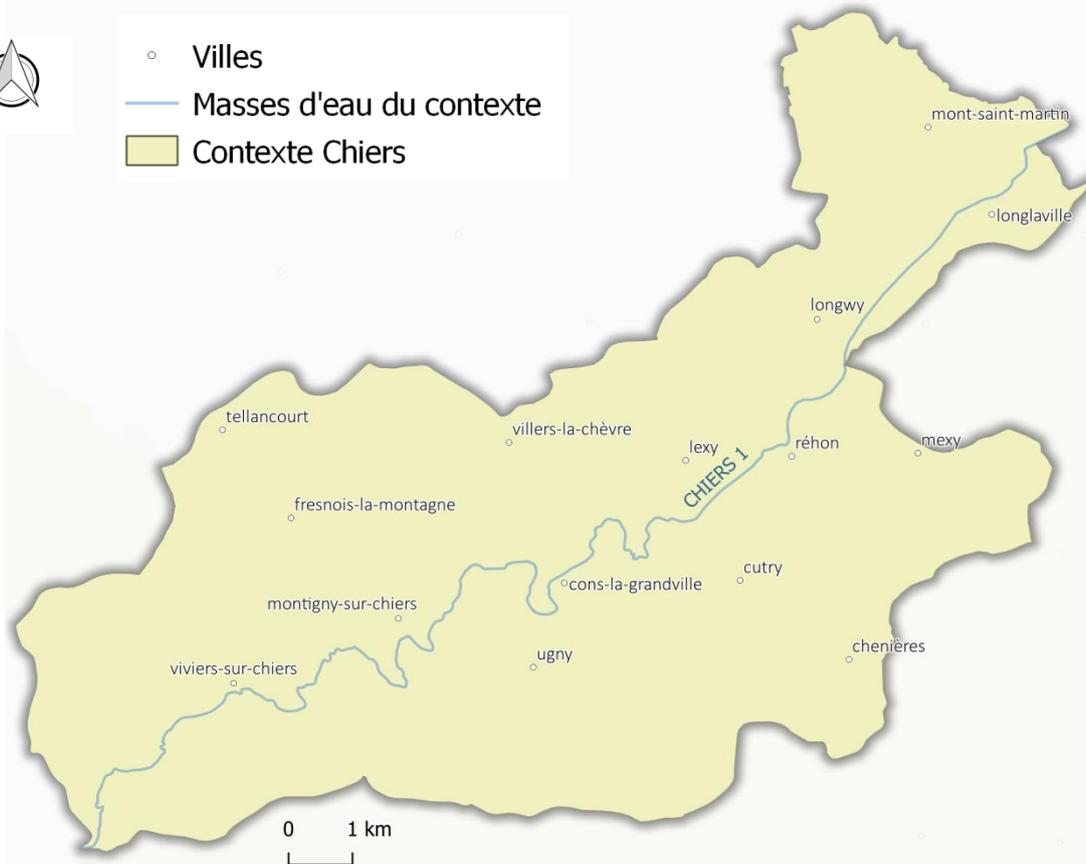




I – Localisation du contexte

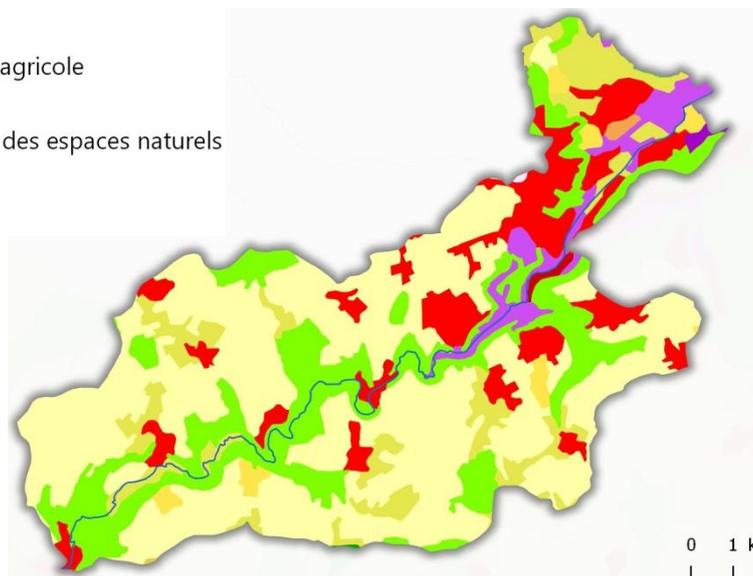


- Villes
- Masses d'eau du contexte
- Contexte Chiers



Corine Land Cover 2012

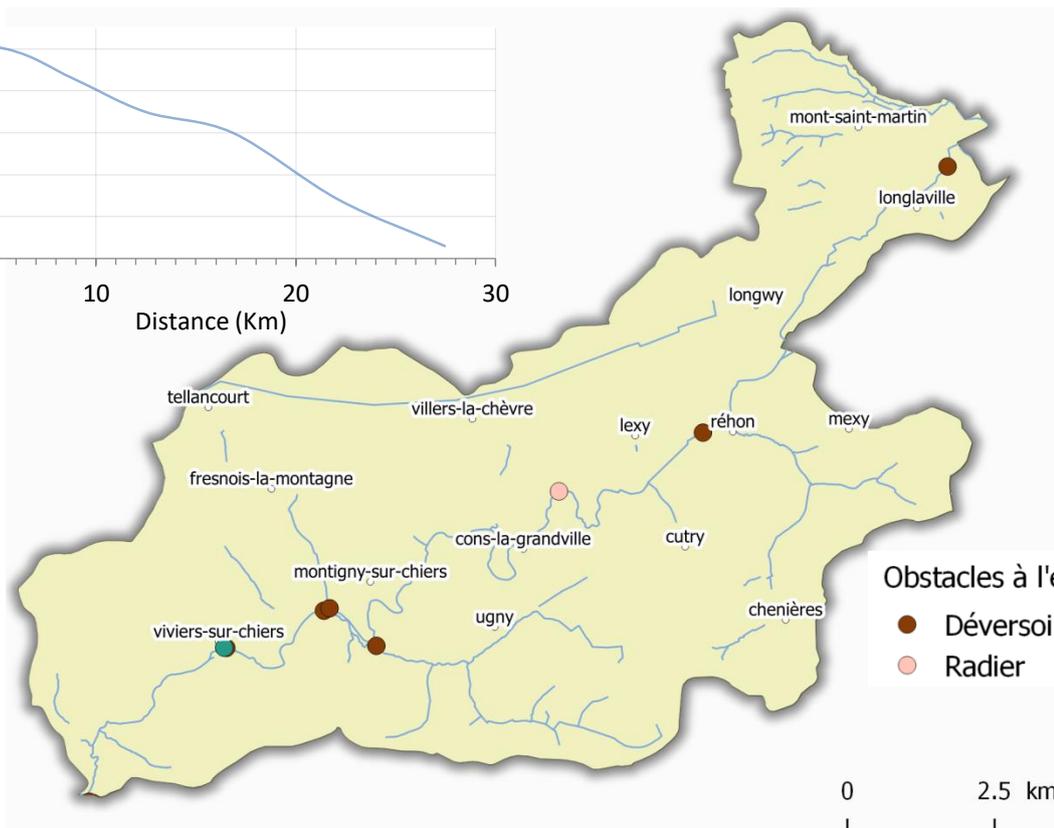
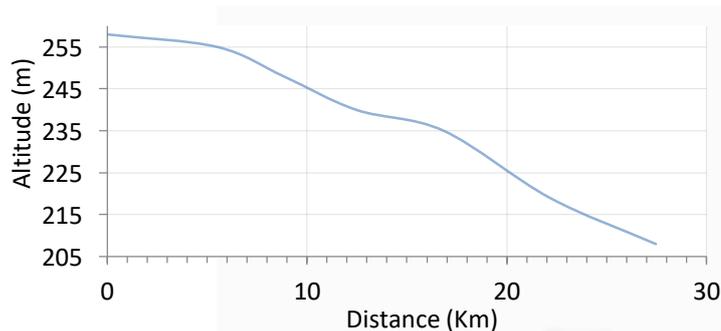
- Tissu urbain discontinu
- Zones industrielles ou commerciales et installations publiques
- Réseaux routier et ferroviaire et espaces associés
- Extraction de matériaux
- Equipements sportifs et de loisirs
- Terres arables hors périmètres d'irrigation
- Vergers et petits fruits
- Prairies et autres surfaces toujours en herbe à usage agricole
- Systèmes culturaux et parcellaires complexes
- Surfaces essentiellement agricoles, interrompues par des espaces naturels
- Forêts de feuillus
- Forêts de conifères



Source : BD Topo 2016, CLC 2012

II – Description générale

Profil altimétrique du cours d'eau principal



Source: BD Topo 2016, ROE



III – Données générales

Le contexte comprend la Chiers, après son passage au Luxembourg et en Belgique jusqu'à la confluence avec la Crusnes à Longuyon. La partie amont de ce tronçon est fortement marquée par les activités minières et industrielles passées et actuelles. Le cours d'eau est ainsi fortement artificialisé, présentant des habitats banalisés induisant un milieu de vie peu accueillant et des capacités d'autoépuration faibles. De plus, la qualité de l'eau est dégradée par de nombreux rejets d'origine urbaine et industrielle. Dans les années 1970, Longwy a été l'un des principaux sites industriels en France. Aujourd'hui encore, des concentrations élevées en métaux lourds, zinc ou mercure issus de ces activités sont relevées dans les sédiments.

Plus en aval, le territoire est marqué par les activités agricoles, les affluents et principalement leur partie amont ont subi des travaux de rectification et curage leur conférant un aspect de « fossé » agricole. Cependant, la Chiers possède encore quelques secteurs dont l'hydromorphologie semble préservée, c'est le cas de sa partie médiane, de Cons-la-Grandville à Viviers –sur-Chiers.

Les perturbations rencontrées sur le contexte ont durablement altéré la qualité physique et chimique de la Chiers, créant un déséquilibre profond du peuplement aquatique. Sur le secteur amont, les pressions anthropiques sont encore élevées actuellement et les possibilités d'interventions sur la morphologie du lit semblent restreintes dans ces zones industrielles et commerciales.

Limites contexte	Amont	Confluence avec le ruisseau des Chinettes à Mont-Saint-Martin				
	Aval	Confluence avec la Crusnes à Longuyon				
	Affluents	<ul style="list-style-type: none"> • Ruisseau des Chinettes (rive droite, 3,7 km) • Ruisseau des neuf fontaines (rive gauche, 3,3 km) • Ruisseau de Ugny (rive gauche, 5,3 km) 				
	Plans d'eau	/				
Longueur en eau du contexte	Cours principal	28 km				
	Longueur de cours d'eau en fonction du rang de Strahler (Km)	1	2	3	4	Non classés
		31,6	9,6	4,6	27,8	10,5
	Linéaire total	84 km				
Surface en eau du contexte	34,9 ha					
Surface du bassin versant	300,2 km ²					
Débit (cours principal)	Etiage	La Chiers à Longlaville : 0,608 m ³ /s La Chiers à Longwy: 0,996 m ³ /s La Chiers à Montigny-sur-Chiers: 1,560 m ³ /s				
	Module	La Chiers à Longlaville : 2,210 m ³ /s La Chiers à Longwy: 3,270 m ³ /s La Chiers à Montigny-sur-Chiers: 4,440 m ³ /s				

Pente moyenne	Altitude amont	258 m	1,8 ‰
	Altitude aval	208 m	
	Taux d'étagement de la Chiers	16,9 ‰	
Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)	8 ouvrages (Moulin, centrales, radiers) dont 4 présentant une hauteur de chute supérieure à 0,5 m (ROE) et 1 infranchissable (sdvp)		
Taux de rectitude du tracé du cours d'eau	<p>Taux de rectitude du tracé du cours d'eau</p> <ul style="list-style-type: none"> — 0 - 20 ‰ — 20 - 40 ‰ — 40 - 60 ‰ — 60 - 80 ‰ — 80 - 100 ‰ <p>■ Terres arables, cultures, surfaces à usage agricole</p> <p>0 1 km</p> <p>Source : SYRAH 2012, CLC 2012</p>		
Géologie	Alluvions fluviales récentes à actuelles Calcaires à polypiers, calcaire à entroques, calcaire sableux, marnes micacées (Bajocien)		
Communes riveraines ou traversées par les cours d'eau du contexte	Chenières, Cons-la-Grandville, Cosnes-et-Romain, Cutry, Fresnois-la-Montagne, Haucourt-Moulaine, Lexy, Longlaville, Longuyon, Longwy, Mexy, Montigny-sur-Chiers, Mont-Saint-Martin, Réhon, Tellancourt, Ugny, Villers-la-Chèvre, Viviers-sur-Chiers		
Assainissement	<ul style="list-style-type: none"> • Cons-la-Grandville (1109 EH, type de traitement: Boues Activées, conforme) • Lexy (3309 EH, type de traitement: Boues Activées - traitement Azote - traitement Phosphore, <u>non conforme</u> en performance) • Longwy (37819 EH, type de traitement: Boues Activées - traitement Azote - traitement Phosphore, conforme) • Tellancourt (438 EH, type de traitement: Filtres plantés de Roseaux, conforme) <p>4 Communes de la masse d'eau non raccordées à un ouvrage de dépollution des eaux</p>		
Industrie	HONEYWELL PERFORMANCE FIBERS (chimie), STUL Société Train Universel Longwy (sidérurgie), GLANZSTOFF LONGLAVILLE, LORRAINE TUBES Usine de Lexy (mécanique-traitements), SLR Société Lorraine de Revalorisation (déchets-traitements)		
Statut foncier	Non domanial		

Mesures réglementaires de protection	Site inscrit/classé	/	
	Autre, suivant enjeu (ZNIEFF I et II, ZICO, parc nat. Ou rég, ...)	ZNIEFF1 : <ul style="list-style-type: none"> Ravins de la Chiers de Longwy à Longuyon ZNIEFF2 : <ul style="list-style-type: none"> Vallées de la Chiers et de la Crusnes ZICO : <ul style="list-style-type: none"> Val de Chiers et environs de Spincourt Zone vulnérable aux pollutions par les nitrates d'origine agricole sur le bassin Rhin-Meuse (bassin DCE La Meuse)	
	L.214-17 Liste 1	/	
	L.214-17 Liste 2	/	
	Décret Frayères	Liste 1 poissons	<ul style="list-style-type: none"> La Chiers de Mont-Saint-Martin à Epiez-sur-Chiers
Liste 2 poissons		<ul style="list-style-type: none"> La Chiers de la confluence avec la Moulaine à Epiez-sur-Chiers 	
S.A.G.E.	Bassin ferrifère (structure porteuse : Région Grand Est)		
Structures locales de gestion	Syndicat intercommunal d'Aménagement de la Chiers et de ses affluents (SIAC), Communauté d'Agglomération de Longwy, communauté de communes Terre Lorraine du Longuyonnais		
Enjeux PLAGEPOMI	/		

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique 2019	Etat chimique 2019
B1R541	CHIERS 1	M10, Moyen cours d'eau des côtes calcaires Est	Bon état 2027	Bon état écologique 2027	Bon état chimique 2027	Médiocre	Mauvais

V – Peuplement

Domaine	Salmonicole
Espèce repère	Truite fario (TRF)
Espèces cibles (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	TRF, CHA, BRO
Etat fonctionnel	Dégradé
Zonation piscicole	Zone à ombre
Biocénotypes	B6
Peuplement actuel*	<p>Espèces centrales : VAI / LOF / CHA / TRF</p> <p>Espèces intermédiaires: GOU / EPI</p> <p>Espèces marginales : ROT / GAR / PER / BRO</p>
Peuplement potentiel*	<p>Espèces centrales : LPP / EPI / LOF / OBR</p> <p>Espèces intermédiaires : TRF / VAI / CHE / GOU / HOT / CHA / ANG / VAN / BAF / SPI / EPT</p> <p>Espèces marginales : BOU / BRO / PER / GAR / TAN</p>
Poissons migrateurs	/
Espèces exotiques envahissantes / Susceptible de provoquer des déséquilibres biologiques	Renouées asiatiques

*(**BRO** : espèces centrales, BRO, Espèces intermédiaires, BRO : espèces marginales, BRO : espèces communes entre le peuplement actuel et le peuplement théorique)

Inventaires piscicoles

Cours d'eau	Localisation/ Année	Métrique ou indice de qualité	Espèces recensées / Observations	Source de données
La Chiers	Cons-la-Grandville / 2018	 IPR 32 Densité 73 ind/100m ² Biomasse 838 g/100m ²	LOF / TRF / CHA / VAI	Dubost Environnement

Autres inventaires

Cours d'eau	Localisation/ Année	Autres indices		Source de données
La Chiers	Cons-la-Grandville / 2017	 IBGN 12  IBD 17,3	 Etat chimique mauvais, Paramètres déclassants: Mercure, Somme de Benzo(g,h,i)pérylène et Indéno(1,2,3-cd)pyrène	SIERM
	Cons-la-Grandville / 2016	 IBGN 11  IBD 14,5  IBMR 10		

IPR, IBGN, IBD, IBMR	
	Très bon
	Bon
	Moyen
	Médiocre
	Mauvais

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2 ^{ème} catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 54, OFB, FDAAPPMA 54, AAPPMA		
Gestionnaires	AAPPMA	La truite Longuyonnaise	440 membres
		La fario du Dorlon - Chiers	38 membres
Parcours de pêche	/		
Réserves de pêche	<ul style="list-style-type: none"> La Roche (100 m) Le Château de Martigny à Colmey 		
Type de gestion préconisé dans le 1^{er} PDPG	Patrimoniale différée		
Déversements éventuels	TRF / TAC		

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS			ÉTAT FONCTIONNEL	EVALUATION	
Importance de l'impact	Nature	Perturbation & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère*	
Facteurs principaux	Altérations hydromorphologiques d'origine anthropique	Curage, recalibrage, artificialisation, busage La Chiers de Longlaville à Lexy, Amont du ruisseau d'Ugny, Aval du ruisseau des neuf fontaines et du ruisseau des Chinettes	<ul style="list-style-type: none"> • Chenalisation et diminution de la sinuosité du cours d'eau • Uniformisation de l'habitat et des faciès d'écoulement • Modification du régime hydraulique (ruissellement, aggravation des étiages et des crues) • Incision • Assombrissement • Colmatage, ensablement • Réduction des surfaces de frayère et déconnexion des zones humides annexes • Diminution de la diversité végétale et faunistique et de la capacité d'accueil 	X	
	Rejets	Industriel, urbain Chiers amont, Longlaville	<ul style="list-style-type: none"> • Colmatage • Apport de MES, altération de la qualité chimique • Risque de pollution, mortalité 	X	
	Assainissement	Assainissement non Collectif Tout le contexte		<ul style="list-style-type: none"> • Apport de MES • Altération de la qualité chimique de l'eau • Colmatage • Risque de mortalité ou d'eutrophisation du milieu 	X
		Non-conformité des performances STEP / Dysfonctionnement de STEP Lexy		<ul style="list-style-type: none"> • Apport de MES • Colmatage • Risque de mortalité et pertes d'espèces polluosensibles • Risque d'eutrophisation du milieu 	
	Présence d'ouvrages impactant sur le cours d'eau	Seuils, moulins, obstacles hydrauliques (barrage, seuil, digue, pont, grille...) Montigny-sur-Chiers, Viviers-sur-Chiers		<ul style="list-style-type: none"> • Rupture de la continuité écologique (biologique et sédimentaire), Cloisonnement des populations • Amont : dépôt de sédiments fins, perte de diversité d'habitats et de frayères accessibles, augmentation de la température de l'eau et diminution de l'oxygène dissous • Aval : incision du lit, accélération des écoulements • Accentuation des étiages suivant la période 	X
Plans d'eau Ruisseau d'Ugny (aval)			<ul style="list-style-type: none"> • Altération de la qualité de l'eau : MES, réchauffements, désoxygénation, pH • Colmatage du substrat • Obstacle continuité écologique • Introduction d'espèces indésirables 	(X)	

Facteurs annexes	Activités agricoles (cultures)	Présence de cultures en lit majeur, Drainage agricole, Lessivage de surfaces Agricoles Aval du contexte		<ul style="list-style-type: none"> • Apport de fertilisant, de matière organique, eutrophisation • Risque de pollution par produit phytosanitaire (impact écotoxicologique, perturbation de la phase de croissance) • Suppression de zones humides et annexes, colmatage des habitats et des frayères • Modification du régime hydrologique (accentuation de l'étiage et des crues) 	(X)
	Activités agricoles (élevage)	Apport de fertilisants agricole Aval du contexte		<ul style="list-style-type: none"> • Pollution, dégradation du milieu chimique (MES et matière organique) • Colmatage du substrat • Mortalité 	(X)
	Présence d'espèces exotiques envahissantes et/ ou susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques	Espèces végétales	Tout le contexte	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats • Eutrophisation et/ou anoxie du milieu 	
Espèces de rongeurs		<ul style="list-style-type: none"> • Erosion des berges • Diminution de la qualité et de la diversité d'habitats 			
Rappel bilan fonctionnalité du contexte**					D

**C = conforme ; P = peu perturbé ; TP = très perturbé ; D = dégradé

* X Impact fort, (X) Impact modéré, VIDE Pas ou peu d'impact

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère et les espèces cibles	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'orientation fondamentale du SDAGE	Lien avec l'action du PdM du SDAGE				
1	Restaurer les habitats	Restaurer l'hydromorphologie en privilégiant les secteurs les plus problématiques : <ul style="list-style-type: none"> Diversification des écoulements (Epis, Peignes, fascines de saules, banquettes végétalisées) Recharge granulométrique, Reméandrage, Reconnexion du lit majeur, Reprise du cours naturel ... 	Chiers amont et affluents	B1R541	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration des habitats Augmentation de la capacité d'accueil et de production 	<ul style="list-style-type: none"> Diversification des écoulements Décolmatage Augmentation du nombre de supports d'habitats et de frai fonctionnels Autoépuration 	T3 - O3	MIA0203				
1	Limiter l'impact des rejets d'origines domestique, industrielle et/ou urbaine	Réduction des pollutions ponctuelles domestiques: <ul style="list-style-type: none"> Raccordement progressif de toutes les zones urbaines vers des zones de traitement collectif 	Tout le contexte	B1R541	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la capacité d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la qualité chimique et physico-chimique des eaux Réduction du colmatage et du phénomène d'eutrophisation 	T2 - O1 T2 - O2 T2 - O3	ASS13 COL0201				
		Aménagement de systèmes de traitement au niveau des sources de pollution les plus importantes : <ul style="list-style-type: none"> Rétablir la conformité des STEP non-conformes, Privilégier les rejets par infiltration dans le sol après traitement ou dans des zones tampons humides artificielles 							<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la capacité d'accueil et de production Réduction du risque de pathologie et de contamination des peuplements 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la qualité physico-chimique de l'eau Décolmatage 	T2 - O1 T2 - O2 T2 - O3 T2 - O5 T5A - O5	ASS13 COL0201
		Limiter le développement de zones										

		imperméables en lit majeur			<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la capacité d'accueil et de production 	physico-chimique de l'eau <ul style="list-style-type: none"> Décolmatage 	T2 - O3 T2 - O5 T5A - O5	
1	Restaurer la continuité écologique et sédimentaire	Restaurer de la continuité écologique : <ul style="list-style-type: none"> Réflexion sur l'effacement, l'arasement d'ouvrage, Aménagement d'ouvrages à l'aide de dispositifs de franchissement piscicole 	Montigny-sur-Chiers, Viviers-sur-Chiers	B1R541	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la circulation des espèces vers les habitats favorables (zones de nourrissage ou de reproduction) Reconquêtes des tronçons isolés Montaison/dévalaison, brassage génétique 	<ul style="list-style-type: none"> Décolmatage Rétablissement de la continuité sédimentaire Restauration d'une hydromorphologie adaptée Réduction de l'effet retenue Réactivation la dynamique du cours d'eau et du transport solide 	T3 - O3.2.2 T2 - O7.1	MIA0304
2	Limiter l'impact des plans d'eau	Réaliser des diagnostics sur certains plans d'eau afin d'évaluer plus précisément leurs impacts	Ruisseau d'Ugny		Amélioration des connaissances sur des facteurs limitants		T3 - O1 T6 - O4	MIA0401 MIA0402
		Aménagements (dérivation, systèmes de vidange) ou suppression des plans d'eau en priorisant les plus problématiques			<ul style="list-style-type: none"> Meilleure circulation de la faune aquatique, Amélioration des habitats, augmentation de la capacité d'accueil 	<ul style="list-style-type: none"> Décolmatage Amélioration de la qualité physique et chimique du milieu 	T3 - O4	

3	Réduction des impacts liés à l'occupation agricole des sols en lit majeur	<p>Réduire les impacts liés au drainage et au lessivage de surfaces agricoles avec la mise en place d'aménagements visant à limiter les intrants agricoles (nutriments et pesticides) et/ou les apports sédimentaires:</p> <ul style="list-style-type: none"> Mise en place de haies bocagères Créer des zones tampon humides artificielles /aménagement de sortie de drains agricoles Préconiser la mise en place de pratiques moins pénalisantes, développer les secteurs prairiaux à proximité directe des cours d'eau 	Amont du contexte, Affluents	CR393	<ul style="list-style-type: none"> Augmentation de la capacité d'accueil, diminution des risques de mortalité 	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration de la qualité chimique et physico-chimique des eaux. Réduction du colmatage et du phénomène d'eutrophisation 	T2 - O1 T2 - O2 T2 - O4 T5A - O5	AGR 0202 AGR 0303
3	<p>Limiter l'impact des espèces susceptibles de provoquer des déséquilibres biologiques et/ou EEE</p>	<p>Limiter le développement de ces espèces :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réguler ces espèces (espèces végétales: campagnes d'arrachage par exemple, espèce animale: piégeages) <p>Sensibiliser le grand public:</p> <ul style="list-style-type: none"> Réaliser des animations et/ou des supports de communication quant aux bonnes pratiques 	Tout le contexte	B1R541	<ul style="list-style-type: none"> Préservation de la faune et la flore autochtone, diminution de la prédation 	<ul style="list-style-type: none"> Diversification des habitats, diminution de l'homogénéisation du milieu (ripisylve, substrat) 	T3 - O4.3	
					<ul style="list-style-type: none"> Protection indirecte des peuplements et des milieux 		T3 - O6	

Exemples de facteurs limitants ou de points à améliorer sur le contexte



Secteurs banalisés, berges artificialisées

IX – Gestion piscicole préconisée

Gestion globale préconisée sur le contexte

Gestion raisonnée

Bibliographie

- Agence de l'eau Rhin-Meuse. « Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) du bassin Rhin-Meuse 2016-2022 », 2016.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Schéma départemental de vocation piscicole de Meurthe et Moselle », 1988-1989.
- Fédération de Meurthe-et-Moselle pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. « Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et de Gestion des ressources piscicoles de Meurthe et Moselle », 2001. P.20
- Région Grand Est. « Schéma d'aménagement et de gestion des eaux, Bassin Ferrifère: Rapport environnemental », 2015, 107.